

Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Hébergement et accompagnement
de mineurs protégés

MISSION DU SERVICE

Un « Mineur Non Accompagné » (MNA) est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, qui se trouve sur le territoire français sans bénéficier du soutien d'un adulte ayant la qualité de responsable légal.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 et le Code de l'Action Sociale et des Familles établissent que les mineurs étrangers ont les mêmes droits qu'un enfant français en danger. Ils sont donc intégrés aux circuits et dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), pour lesquels les conditions de nationalité et de régularité de l'entrée sur le territoire ne se posent pas. Le département a la charge de les accompagner jusqu'à leur majorité ou plus si besoin.

À ce titre, l'OGFA est missionné par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour accueillir et accompagner 82 mineurs et majeurs, dits « Non Accompagnés ».

Dans ce contexte, les professionnels de l'équipe s'attachent à assurer la protection du public confié, en enclenchant et en accompagnant la dynamique du projet du jeune, à partir d'un hébergement semi-autonome. Chaque projet est mis en œuvre dans le cadre d'un accueil physique avec des actions à visées éducatives et sociales, en considérant les enjeux de santé, de scolarité, d'insertion et d'autonomisation.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : 105
Sexe : **103** hommes et **2** femmes
Âge : 64 de **18 à 20 ans** et 41 de **15 à 17 ans**
Durée moyenne de séjour : **660 jours, soit 21 mois**
Taux d'occupation : **100 %**



TRAIT D'UNION
Des histoires venues d'ici et d'ailleurs

Année d'ouverture : 2018
Nombre d'ETP : 21,9
Nombre de places : 82

Missique, danses, lecture d'Histoires et de Poèmes
Exposition de peintures et de dessins

ÉLÉMENTS DE PROFIL

En 2023, 100 % des jeunes accueillis étaient âgés de 15 ans à 20 ans.

Les pays de naissance sont la Guinée (58 %), le Mali (7 %), la Côte d'Ivoire (17 %) et 17 % autres : Bangladesh, Sierra Leone, Ukraine, Cameroun, Albanie, Sénégal, Tunisie, Gambie ou Burkina Fasso. Les départs des pays d'origine sont principalement liés au contexte géopolitique du pays et aux risques encourus, aux violences intrafamiliales et/ ou au contexte économique et écologique du pays.

La majorité des jeunes actuellement accueillis souhaite solliciter, à sa majorité, un droit au séjour en France. Les autorisations de séjour délivrées par la Préfecture le sont essentiellement au titre du Travail Temporaire. Vient ensuite le titre de séjour « Vie Privée et Familiale ».

Enfin, cette année, 2 jeunes filles ont été accueillies sur le territoire d'Oloron Sainte Marie.

39 jeunes ont été accompagnés dans le cadre d'un Jugement en Assistance Éducative, 3 dans le cadre d'une mesure de tutelle et **63 ont bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur (CJM).**

Concernant les sorties du dispositif d'accompagnement, elles se répartissent comme suit : 23 fin de CJM, 2 fugues et 2 fins de prise en charge prononcées par l'Aide Sociale à l'Enfance.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| Un hébergement sécurisé et adapté et des modalités d'accompagnement diversifiées

Les jeunes mineurs et majeurs pris en charge sont accompagnés dans l'apprentissage progressif du « savoir habiter ». Cela se traduit par une visite à domicile à minima une fois par semaine, qui consiste à proposer un appui à l'entretien de son lieu de vie et à la réalisation de gestes de la vie quotidienne.

| L'accès et le maintien de la scolarisation

L'insertion et l'intégration sont deux enjeux majeurs pour les MNA. Cela passe par la scolarisation et l'apprentissage d'un métier. À cet effet, l'équipe socio-éducative est soutenue par les professeurs de Français Langue Etrangère (FLE) recrutés par l'OGFA. Chacun des membres de l'équipe, à son niveau, favorise le maintien des liens entre le jeune, l'école ou le centre de formation, ainsi qu'avec les maîtres d'apprentissage. Cela induit un travail important de coordination de la scolarité.

Enfin, les professeurs de FLE continuent de proposer des cours de français et/ ou de soutien scolaire selon les besoins repérés, et ce, en lien étroit avec les professeurs principaux.

En 2023, 17 MNA de Pau-Orthez-Oloron-Mourenx se sont présentés aux examens de fin d'année (Brevet des collèges, CAP, Mention Complémentaire). 15 d'entre eux ont validé un diplôme, ce qui élève le taux de réussite à 88 % pour cette année.

| L'importance de la préparation à la sortie

La sortie du dispositif dans de bonnes conditions constitue un fil rouge de l'accompagnement. Aussi, les jeunes sont accompagnés dans l'acquisition des codes et du fonctionnement de la société française et dans leurs choix de formations (en prenant en compte leur âge à l'arrivée). Ils sont également guidés dans l'apprentissage de la vie en autonomie, par le biais des visites à domicile, notamment.

Un important travail d'aide à la gestion budgétaire est effectué par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale avec le soutien de l'ensemble de l'équipe socio-éducative. Jusqu'à la majorité des jeunes, l'ASE exerce aussi un droit de regard sur la gestion des comptes bancaires.

Ce travail de concert, initié dès l'arrivée dans le service (qui comprend également la recherche d'un médecin traitant, quand cela est possible), est finalisé par la recherche d'une solution de relogement autonome, gage d'une insertion réussie.

Le service n'a pas connu de croissance en termes de places ou de masse salariale, comme cela a été le cas les années précédentes. L'année 2023 a vu émerger des projets culturels avec les jeunes, notamment par le biais de la professeure de FLE du service MNA Pau. Elle a pu réunir des MNA de Pau et d'Oloron autour d'un concept artistique intitulé « Trait d'Union », mêlant musique, danse, peinture, dessin et écriture. Trois spectacles ont ainsi été présentés sur scène : en mars 2023 à la MJCL de Mourenx, en avril 2023 à la MJC du Laü de Pau et en septembre 2023 à la Bal(-)jade Littéraire de Lons. Ils ont eu les honneurs de la presse, les faveurs du public et ont eu le privilège d'échanger avec l'auteur David Diop.

En parallèle, deux expositions (tableaux/ dessins) ont été proposées au public (Mourenx/Pau), dans le cadre du mois de lutte contre les discriminations organisé par la ville de Pau (Mars Attaque).

Enfin, en juin 2023, trois MNA-poètes de Pau ont remporté le Prix de la Francophonie aux Jeux Floraux du Béarn. Ils ont été à nouveau honorés par la presse.

PERSPECTIVES

L'année 2024 aura été marquée par la réalité du contexte économique actuel, avec une augmentation du coût de l'énergie et une baisse annoncée des financements alloués au service MNA. L'ensemble des responsables et des équipes MNA ont dû apprendre à réajuster leurs pratiques, en tenant compte des restrictions budgétaires appliquées.

Le règlement de fonctionnement à destination des MNA a ainsi été mis à jour et présenté à l'ensemble des jeunes, qui ont entendu et compris la nécessité de réduire les dépenses. Ces économies concernaient principalement les jeunes majeurs avec des revenus réguliers, pour lesquels l'OGFA ne verserait plus de pécule. Enfin, la consommation de chauffage a pu être régulée par tous les résidents, via un travail éducatif et de contrôle.

Le partenariat a été renforcé, avec l'intervention périodique d'acteurs associatifs (Addictions France, IREPS, IFSI d'Orthez, Planning Familial, Aides, etc.) sur diverses thématiques autour de l'information et de la prévention. Diverses problématiques sont abordées en groupe avec les jeunes, comme la consommation d'alcool et de drogues, ou encore la sexualité et la notion de consentement. Ce partenariat doit être élargi en 2024, suite à une rencontre prochaine avec Info Droits.